**Texte action – CAA Normandie**

**16 juin 2023**

**Réforme des retraites et contexte social**

Depuis janvier, l'intersyndicale a apporté la preuve de son unité et de sa capacité à mobiliser très fortement et durablement. Aujourd'hui, nul ne peut nier que le report de l'âge légal de la retraite, réforme brutale et injuste, est largement refusé par les salarié·es et par l'opinion publique. Le gouvernement a choisi d’ignorer toutes les propositions de sortie de crise qui lui ont été offertes. Si la loi a été adoptée, c'est uniquement parce que le gouvernement a eu recours à tous les artifices de la Constitution pour compenser son absence de majorité. La démocratie et la confiance dans les institutions sortent affaiblies de ces derniers mois. Président de la République et gouvernement cherchent désormais à tourner la page en parlant d’autres choses. Mais la FSU doit poursuivre son travail de conviction auprès des personnels pour faire comprendre que la retraite à 60 ans est possible.

Notamment depuis l’utilisation de l’article 49.3, les manifestations contre la réforme des retraites ont été marquées par des violences inacceptables de la police contre les cortèges syndicaux et par des arrestations de militant-es syndicaux-ales. Le SNES-FSU condamne la répression du mouvement social et les violences policières. Il forme le souhait d'un appel à la défense des libertés publiques dans le cadre le plus large.

Si le mouvement contre la réforme des retraites n'a pas été victorieux, il a néanmoins permis de montrer et de renforcer la confiance dans les organisations syndicales et dans l'action collective. Qui aurait pensé il y a quelques mois qu’une mobilisation, d’une telle ampleur, et aussi tenace, aurait été possible ? Que l’opinion publique soutiendrait aussi fortement les grèves et les manifestations contre une réforme présentée comme "inéluctable" et de "bon sens" ?  Cette mobilisation doit servir de point d'appui pour l'organisation de futures luttes, en particulier sur les salaires et les conditions de travail, si possible dans l’unité intersyndicale.

Le SNES-FSU doit profiter des points marqués à l’occasion de ce mouvement pour lancer, dès la rentrée, une grande campagne de syndicalisation auprès de tous les personnels, au niveau national comme au niveau académique.

Après un tel mouvement social, il serait insupportable que l’extrême-droite en tire profit. Malheureusement, ses idées sévissent déjà au-delà du seul Rassemblement National. Le projet de loi immigration porté par Gérald Darmanin, la scandaleuse opération Wuambushu à Mayotte suivent effectivement les mêmes logiques de sélection, de compétition, de hiérarchisation des humain.e.s. Le SNES-FSU s’engage plus que jamais contre ces mesures xénophobes et réactionnaires notamment en participant aux collectifs antiracistes et aux VISA locaux.

**Caisse de grève**

Il y a quelques semaines, la section académique du SNES-FSU s'est adressée à la rectrice de Normandie pour demander un étalement des retenues sur salaire avec un maximum de 2 journées de retrait par mois. Malgré l’engagement pris, le rectorat a préféré mettre en œuvre les directives de la DGRH et annonce des retraits jusqu'à 4 jours par mois...  La section académique et la FSU ont vivement dénoncé ce revirement.

Le SNES-FSU Normandie a mis en place une caisse de grève pour soutenir la mobilisation. Celle-ci est toujours ouverte. Les modalités pour y contribuer ou pour en bénéficier sont disponibles sur notre site académique.

**Non au pacte**

Le projet de pacte constitue une attaque majeure contre nos statuts et nos métiers. Porté par le Président de la République, ce pacte qui entend nous faire « travailler plus pour gagner plus » nie l’épuisement de nos professions dont le temps de travail dépasse les 42 heures hebdomadaires en moyenne. La question du remplacement, prioritaire, ne peut être réglée que par des recrutements massifs. Le projet de RCD ne règlera rien et, s’il se met en place, aura plus à voir avec de la garderie qu’avec de la pédagogie. Le SNES-FSU doit mettre tout en œuvre pour combattre le pacte, empêcher sa mise en œuvre et obtenir que les sommes prévues deviennent des augmentations de salaire pour toutes et tous.

Le SNES-FSU continuera d’informer les collègues et de déconstruire le discours ministériel en montrant que le pacte n’est pas une revalorisation. La logique de contractualisation, l’astreinte pour les collègues signataires, l’amorce d’annualisation, la charge de travail supplémentaire, l’accroissement du pouvoir du chef d’établissement sont autant de raisons de lutter contre le pacte. En plus des deux stages académiques qui ont battu des records d’affluence, les militantes et militants de la section académique multiplient les heures d’information syndicale. La section académique met à disposition des collègues des outils pour construire le refus collectif de ce pacte, pour aider les collègues à reprendre ensemble la main sur leurs métiers et leurs missions. Elle appelle les collègues à ne pas signer et poursuivra le travail militant d’information et de conviction à la rentrée. Elle veillera à recenser et à diffuser les actions des établissements d’ici la fin de l’année scolaire pour rendre visible le refus du pacte et éviter le morcellement par établissement. Elle réunira les S1 en visio la dernière semaine de juin pour faire le point sur la situation.

**Collège**

En collège, on voit bien poindre une réforme qui ne dit pas son nom. Le SNES-FSU continue de dénoncer la suppression de la technologie en 6ème. Les heures de soutien et/ou d’approfondissement en français et en maths qui la remplaceraient ne convainquent personne et ne sont pas la solution aux difficultés des élèves. Leur organisation dans les établissements à la rentrée 2023 pose déjà problème tant cela complexifie les emplois du temps, sans donner le moindre sens aux apprentissages.

Par ailleurs, la généralisation de Devoirs Faits en 6ème, sans garantie des conditions dans lesquelles ce dispositif sera mis en place, apparaît comme de la poudre aux yeux pour l’opinion publique, sans efficacité réelle pour les élèves. Enfin, la découverte des métiers, prévue dès la 5ème, reste volontairement floue dans son cadrage mais n’augure rien de bon, visant à faire rentrer précocement des enfants de 12 ans dans un processus d’orientation et d’employabilité.

 Enfin, à l’heure où le ministère veut imposer un Pacte qui consiste selon lui à revaloriser les enseignants, il serait souhaitable par exemple qu’il commence par rémunérer correctement les enseignants qui font passer les oraux de DNB. Le refus systématique de dédommager les collègues qui participent aux travaux de jurys d'oraux du DNB en dehors de leur temps de service en HSE au prétexte que cela fait partie des obligations de service est particulièrement mesquin tout comme sont refusées les très faibles rémunérations fixées par l'arrêté du 13 avril 2012.  Le SNES-FSU interpellera le rectorat pour que ce travail soit correctement rémunéré et revalorisé.

**Lycée**

Le SNES-FSU alerte depuis la mise en place de la réforme Blanquer sur la désorganisation de la fin de l’année scolaire avec des épreuves de spécialité en mars et le contrôle continu. Toutes nos prévisions sur les conséquences néfastes de ce calendrier ont malheureusement été vérifiées cette année : désorganisation des établissements, démotivation et absentéisme des élèves dès le mois d'avril en Terminale mais aussi sur les autres niveaux, établissements supérieurs qui ne prennent pas en compte les notes des épreuves terminales...

Le SNES-FSU n’oublie pas que cette réforme entraîne un accroissement des inégalités ; en 2021, 39,6 % des filles suivaient la spécialité math en Terminale, ce qui forme un retour en arrière de 25 ans.  Le SNES-FSU continue à exiger le retour des épreuves terminales et nationales au mois de juin, seules garantes de la qualité des enseignements de Terminale. L’organisation des épreuves de spécialité sur deux jours avec deux sujets différents pour une même matière génère une inégalité objective constatée tant par la communauté éducative que par les élèves. Enfin, Parcoursup doit être supprimé notamment parce qu’il met en œuvre une politique d’initié-es en termes d’orientation.

Programmes très voire trop lourds dans toutes les disciplines, notamment en Lettres, épuisement des équipes, sentiment de bachotage et perte de sens, la préparation du bac dans sa version Blanquer est une épreuve épuisante pour les personnels. De reconquête du mois de juin, nous voilà passés à la reconquête du troisième trimestre. Quelle avancée majeure, cette réforme !!!

**Voie professionnelle**

Le SNES-FSU rappelle son soutien sans faille au SNUEP-FSU et aux personnels des LP dans la lutte contre la réforme de la voie professionnelle, il soutient toutes les actions qui seront menées pour obtenir l’abandon de cette réforme. Cette réforme articulée autour d’une vision adéquationniste aboutit au fait d’utiliser les élèves les plus en difficulté scolairement à « boucher les trous » des secteurs d’emploi les plus en tension.

Le SNES-FSU condamne la brutalité des annonces de fermeture de certaines filières, le mépris avec lequel sont traités les personnels et les élèves. Ces décisions nient les spécificités de nos métiers en nous présentant comme interchangeables en même temps qu’elles accroissent les inégalités filles-garçons.

**Bâti scolaire**

Les effets du changement climatique ne s’arrêtent pas aux portes de l’école. Les températures au-dessus de 30° qui se multiplient régulièrement à certaines périodes ont des impacts sur nos missions et sur la santé de la communauté scolaire. Il est nécessaire de porter des revendications sur l’adaptation de nos métiers et de notre environnement de travail, ce qui inclut de rénover ou de repenser le bâti scolaire. À l’échelle locale, départementale et régionale, le SNES-FSU et sa fédération porteront ces exigences.

**SNU**

Par ailleurs, la volonté de généraliser le SNU doit être fermement combattue. Son organisation sur le temps scolaire et sa valorisation via parcoursup sont contraires à toutes les valeurs que nous portons. La militarisation de la jeunesse est un projet mortifère. Une campagne spécifique, appuyée par une mobilisation, doit être pensée en associant les organisations de jeunesse.

**AED et AESH**

Les annonces faites lors de la dernière Conférence nationale sur le Handicap pointent des changements de fond et notamment l’idée du remplacement de « l’école inclusive » par « l’école pour tous », avec une vraie volonté de la majorité des associations d’une désinstitutionalisation du handicap. Les pouvoirs publics y voient une solution pour baisser les coûts (fermeture des IME et ITEP, réduction des notifications de besoins, ...) en transférant les charges vers les collectivités territoriales.

Dans ce contexte, l’annonce de la fusion des AED et des AESH en ARE (Assistants à la Réussite Éducative) a pour but de créer une sorte d’« équipier polyvalent ». La création des ARE aura évidemment des conséquences sur le métier des AESH (disparition du H de handicap) qui connaîtraient alors une régression sans précédent de leur métier. Mais ce projet pénaliserait aussi les vies scolaires, les CPE étant pressenti·es pour gérer ces nouvelles·aux agent·es, ce qui serait une atteinte de plus à l’identité professionnelle des CPE.

Le SNES-FSU s’oppose à la création des ARE qui dénature les métiers, confond les missions et enterre les espoirs des AESH d’obtenir un statut de fonctionnaire de catégorie B. Il continuera à informer les collègues et à revendiquer de vraies améliorations pour les AED et les AESH.

**PsyEN EDO**

Le député Renaissance Robin Réda, prenant la suite des recommandations récurrentes de certains parlementaires depuis 2019, revient dans son rapport en date du 11 mai 2023 sur la nécessité de créer un service de santé scolaire qui engloberait les PsyEN avec les médecins, les infirmier·e·s, les assistant·e·s de service social. Il est clair que l’augmentation des manifestations de mal-être des jeunes est très préoccupante, mais elles ne doivent pas toutes être considérées systématiquement comme des signes d’entrée dans la psychopathologie. Le rapport préconise d’axer le travail des PsyEN essentiellement sur du repérage, du diagnostic et si nécessaire de la téléconsultation ; il recommande d’augmenter le temps de présence des PsyEN dans les établissements sans relancer leur recrutement bien que faisant le constat de leur effondrement depuis 2017 (- 500 ETP PsyEN entre 2017 et 2021). Le SNES-FSU s’opposera à tout projet de création d’un service de santé scolaire, il soutient la création d’un service de psychologie de l'Éducation nationale de la maternelle à l’université et réclame le doublement des recrutements de PsyEN pour répondre aux besoins.

**Rentrée** **2023**

Au vu de ces attaques violentes et d’une rentrée 2023 qui s’annonce une nouvelle fois calamiteuse, le SNES-FSU appelle à organiser partout des HIS dès la pré-rentrée pour préparer la grève, dans l’unité la plus large possible, à laquelle il appellera dans les tout premiers jours de l’année scolaire.

**Egalité professionnelle**

La question de l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est au point mort dans l’académie de Normandie,  et  le pacte accentuera encore les écarts entre les hommes et les femmes si son application n'est pas mise en échec. La section académique sollicite une audience auprès de la rectrice pour obtenir enfin des avancées concrètes en la matière.

**Syndicalisation**

Dès la rentrée, le SNES-FSU lancera une grande campagne de syndicalisation auprès de toute la profession. Les sections départementales veilleront à prendre l’attache de chaque nouvel adhérent pour accueillir les collègues au sein du SNES-FSU et rendre concrète la solidarité professionnelle. La section académique continuera à étoffer le réseau de S1 dans les établissements, en prenant contact avec les adhérents des établissements sans S1, en identifiant les collègues susceptibles d’accepter ce rôle et en accompagnant les S1.

***Texte voté à l’unanimité des 37 présent.e.s.***